

Tunis, le 03 février 2021



Consultation N°01/2021

«Choix d'un bureau pour la Mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) et accompagnement à la certification ISO 27001 d'un périmètre de l'ANSI»

1. Objet :

L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSI), se propose de lancer une consultation, pour le choix d'un bureau pour la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) et accompagnement à la certification ISO 27001 d'un périmètre de l'ANSI

2. Conditions de participation

Il peut participer à cette consultation les cabinets d'audit et de consulting en sécurité des systèmes d'information du droit tunisien justifiant des conditions requises pour participer à cette consultation et répondant aux critères explicités dans ce cahier des charges.

3. Retrait des dossiers :

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent télécharger le cahier des charges à partir du système TUNEPS : www.tuneeps.tn, module « Shopping Mall ».

4. Présentation et envoi des offres :

La participation à cette consultation se fera uniquement à travers le système d'achats publics en ligne « TUNEPS ». Chaque soumissionnaire doit présenter avec son offre une caution provisoire, faute de quoi toute l'offre sera rejetée d'office, cette caution est égale à [500 DT], elle sera valable 60 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

5. Date limite de la réception des offres :

La date limite de la réception des offres est fixée **le 16 février à 12H:00**. L'originale de la caution provisoire et le registre de commerce doivent être déposés au plus tard le même jour et à la même heure que la date limite de réception des offres, directement ou par poste, dans une enveloppe anonyme scellée et fermée, au bureau d'ordre de l'ANSI, à l'adresse suivante : Agence Nationale de la Sécurité Informatique, 49 Av Jean- Jaurès 1000 Tunis – Tunisie et portera l'indication suivante: «À NE PAS OUVRIR consultation n°01/2021 et sans aucune indication sur le nom du soumissionnaire. Le cachet du bureau d'ordre de l'ANSI faisant foi. L'ANSI décline toute responsabilité concernant les offres qui seraient parvenus après la fermeture de son bureau d'ordre.

6. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres se fera à travers le système TUNEPS, la commission d'ouverture des offres se réunit en une seule séance non publique pour ouvrir les offres technique et financière à la date du 16 février 2020 à partir de 15H :00 . Les résultats d'ouverture des offres seront publiés via le système TUNEPS.